



HAL
open science

Discours direct : syntaxe et prosodie

Sylvie Hanote

► **To cite this version:**

Sylvie Hanote. Discours direct : syntaxe et prosodie. E-rea - Revue électronique d'études sur le monde anglophone, 2015, 1. La syntaxe du discours direct en anglais, 12 (2), 10.4000/erea.4244 . halshs-01376428

HAL Id: halshs-01376428

<https://shs.hal.science/halshs-01376428>

Submitted on 29 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



E-rea

Revue électronique d'études sur le monde anglophone

12.2 | 2015

1. La syntaxe du discours direct en anglais / 2. "The Dyer's Hand": Colours in Early Modern England

Discours direct : syntaxe et prosodie

Sylvie HANOTE



Édition électronique

URL : <http://erea.revues.org/4244>

DOI : 10.4000/erea.4244

ISBN : ISSN 1638-1718

ISSN : 1638-1718

Éditeur

Laboratoire d'Études et de Recherche sur
le Monde Anglophone

Ce document vous est offert par SCD de
l'Université de Poitiers



Référence électronique

Sylvie HANOTE, « Discours direct : syntaxe et prosodie », *E-rea* [En ligne], 12.2 | 2015, mis en ligne le 15 juin 2015, consulté le 29 novembre 2017. URL : <http://erea.revues.org/4244> ; DOI : 10.4000/erea.4244

Ce document a été généré automatiquement le 29 novembre 2017.



E-rea est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Discours direct : syntaxe et prosodie

Sylvie HANOTE

Introduction

- 1 Le discours rapporté et ses frontières à l'écrit, à la fois dans des textes journalistiques et littéraires, ont fait l'objet de nombreuses études en linguistique. Citons, entre autres, les travaux d'Authier-Revuz, Danon-Boileau, De Mattia, Hanote, Lips, Nita, Rosier ou encore Simonin. Les formes classiques (discours direct (DD), indirect (DI) et indirect libre (DIL)), ainsi que les formes hybrides et les jeux sur les niveaux d'énonciation ont été largement décrits. À l'oral, l'organisation des formes de discours rapporté est encore plus complexe qu'à l'écrit car les énoncés s'élaborent en direct, avec d'éventuelles répétitions, des retours en arrière ou des reprises et une syntaxe souvent plus lâche. De ce fait, l'oral offre tout un éventail de formes, allant du discours direct classique avec verbe introducteur et véritable mise en scène du discours rapporté aux cas où les frontières récit-discours sont floues et dans lesquels le rattachement à la source énonciative peut être complexe à identifier.
- 2 Cette étude se concentre sur l'intégration, à l'oral, des formes de discours direct dans le récit et envisage la relation entre énoncé rapportant et énoncé rapporté et les frontières de ce type de discours rapporté (frontières lexicales, grammaticales et acoustiques), en relation avec la syntaxe générale de l'énoncé (position du segment introducteur) et la syntaxe interne à l'énoncé rapportant (ordre des mots : SV / VS).
- 3 Le corpus oral utilisé est un corpus en cours de constitution à l'Université de Poitiers ; il fait partie du projet « Parole » de la MSHS de Poitiers¹. Il comporte 8h d'audio (80 000 mots environ) et est constitué de documents issus de la radio (*BBC Radio* pour la partie britannique et *National Public Radio* pour la partie américaine). Il comporte des documents variés relevant d'un oral spontané (interviews, débats) mais également d'un oral moins spontané (discours politiques, bulletins d'informations) puisqu'il s'agit alors de documents qui ont d'abord été écrits puis « mis en voix ». Enfin, les analyses acoustiques sur le corpus sont menées à l'aide du logiciel *Praat*².

- 4 Le but de cette étude est double. Il s'agit d'une part d'identifier et de mettre en évidence les divers paramètres acoustiques qui permettent la perception d'un changement de niveau d'énoncé à l'oral - ce sera notamment l'objet de notre première partie- et d'autre part de mettre en regard syntaxe et prosodie dans la mise en place d'énoncés de discours direct à l'oral et d'envisager les spécificités de ce type de corpus pour la problématique plus générale du discours direct ; ces deux points feront l'objet des parties 2 et 3 de l'étude présentée.
- 5 Enfin, je mentionnerai en filigrane tout au long de ce travail les problèmes de transcription des énoncés de DD à l'oral et notamment de l'intégration des marques typographiques tels que les guillemets, marque emblématique s'il en est du DD à l'écrit.

1. Énoncé rapportant en position initiale et marqueurs acoustiques de disjonction récit / discours direct

- 6 Dans l'introduction de discours direct à l'oral, il semble nécessaire de poser d'abord l'origine des propos rapportés avant les propos eux-mêmes comme le montre le corpus d'étude dans lequel 88% des cas de discours direct présentent un énoncé rapportant antéposé.

and now I say to you this across these islands on the hills and at the shores on canals in tower blocks even now you hear this signal [...] (Oratory, BBC Radio 4, Sunday 16th January 2010)³

- 7 Cet exemple est un cas de figure particulier ; il s'agit d'un document portant sur l'art oratoire avec une introduction très emphatique, qui donne une illustration quasi-parodique de ce style spécifique, en l'appliquant aux termes passe-partout de l'introduction d'une émission de radio (*now you hear this signal...*). Néanmoins, il semble intéressant pour la démonstration de ce que peuvent être les traces acoustiques de l'insertion d'un énoncé de discours direct à l'oral. Syntaxiquement, on a, d'une part la construction du co-locuteur à travers le SP (*to you*), et d'autre part la présence du pronom démonstratif *this*, objet du verbe de parole, qui annonce les propos qui vont suivre. La valence du verbe introducteur est donc ici saturée, l'énoncé de discours qui suit étant un « prolongement » du pronom *this*. Énoncé rapportant et énoncé rapporté sont clairement marqués comme deux éléments phrastiques indépendants sur le plan syntaxique et les traces acoustiques de cette indépendance (voir figure 1) sont les suivantes :

- un contour mélodique complet sur l'énoncé rapportant (contour descendant en fin d'énoncé rapportant jusqu'au pronom démonstratif *this*⁴). Il s'agit ainsi d'un contour nucléaire, ce qui signifie que l'énoncé rapportant forme un groupe intonatif indépendant ;
- un effondrement de l'intensité (courbe verte sur la figure) à la fin de l'énoncé rapportant avec reprise au début de l'énoncé rapporté ;
- la présence d'une pause entre l'énoncé rapportant et l'énoncé rapporté de 406ms ;
- et la reprise ensuite d'un ton haut à l'attaque de l'énoncé rapporté (*reset* de la F_0 sur *across these islands...*).

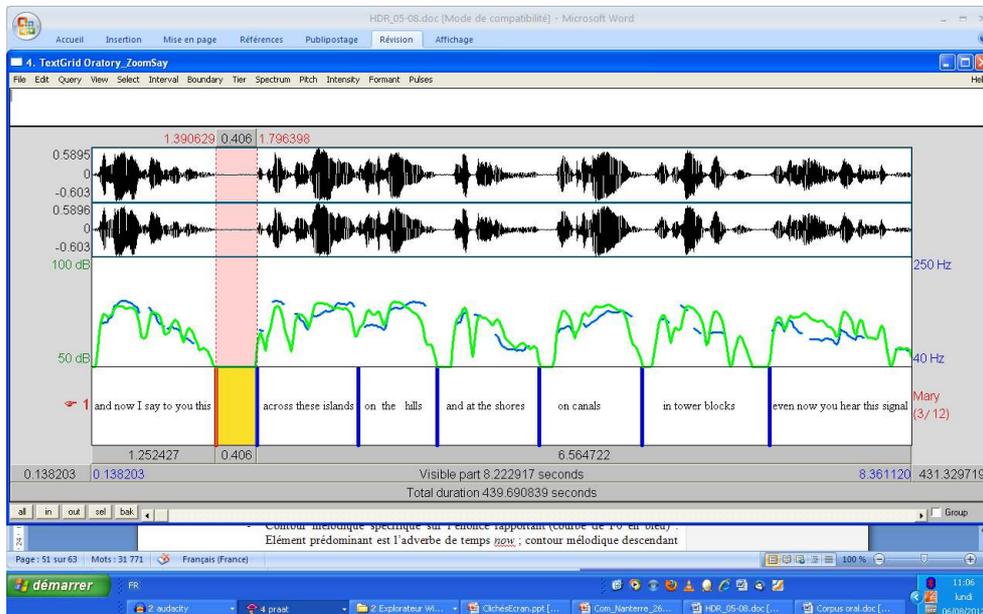


Figure 1

- 8 Ainsi, les traces acoustiques et l'analyse syntaxique et énonciative vont dans le même sens : il y a ici deux groupes intonatifs distincts pour l'énoncé rapportant et pour l'énoncé rapporté, reflétant une indépendance syntaxique et énonciative des deux segments de l'énoncé (parataxe). Une transcription ponctuée de l'énoncé pourrait donc être :
- (1') And now I say to you this: "Across these islands, on the hills and at the shores; on canals, in tower blocks, even now you hear this signal" [...] (Oratory, BBC Radio 4, Sunday 16th January 2010)
- 9 les deux-points signalant à la fois la rupture entre l'énoncé rapportant et l'énoncé rapporté et la mise en relation sur le plan sémantique des deux contenus à gauche et à droite de la marque de ponctuation ; la présence de virgules dans l'énoncé rapporté signale, elle, le rythme interne à l'énoncé rapporté et il est intéressant de noter le 'fall' plus prononcé sur *shores*, trace acoustique d'une pause plus marquée entre les deux portions d'énoncé, signalée par la présence du point-virgule dans la transcription.
- 10 Ce comportement acoustique et prosodique est assez caractéristique de ce qui a pu être trouvé dans le corpus d'étude. Lorsque l'énoncé rapportant est en position initiale, il y a une différence de comportement prosodique selon le type de construction : intégration prosodique des deux segments de l'énoncé en cas d'enchâssement syntaxique (DI) vs. présence de deux unités prosodiques distinctes lorsque les deux segments de l'énoncé sont dans une relation de parataxe (DD) comme dans les exemples (2) et (3) :
- and then he did what only Darwin could do he stood there on the beach and he looked up at the eighteen thousand foot peak of the Andes and he said okay that's how mountains are built ("Tracking The Geological Impacts Of Earthquakes", NPR, March 5th 2010, Science Friday)
- it's up there we kind of took it right down very slow which I was a bit you know puzzled by at first but Tommy LiPuma the producer said let's try it you see I've got I think it would work (Paul McCartney, Interview on BBC R4, Front Row, February 2012)
- 11 Dans ces deux exemples, il est intéressant de noter que l'énoncé rapportant est construit dans la continuité de ce qui précède. Le verbe introducteur de discours *say* fait partie de la trame du récit ; il permet la construction d'un événement de discours rapporté comme

dans l'exemple (2) où, juxtaposé ou coordonné aux autres verbes (*and then he did [what only Darwin could do]; he stood there... and he looked up and he said...*), il fait avancer le récit. Les éléments sont ainsi construits sur le même plan et sont prononcés sur le même ton. Puis on a un décrochement au moment du changement de niveau d'énoncé (passage au DD). Plusieurs marqueurs acoustiques de cette relation de disjonction entre énoncé rapportant et énoncé rapporté sont en effet visibles (Cf. figure (2)), notamment les discontinuités décrites plus haut :

- il y a une pause entre les deux parties de l'énoncé, ce qui implique une discontinuité dans la ligne d'intensité (en vert sur la figure) et une discontinuité sur le plan segmental (absence de liaison entre la plosive voisée finale [d] dans *said* et la voyelle qui suit à l'initiale de OK) ;
- on remarque également une attaque haute dans la courbe de la fréquence fondamentale (en bleu sur la figure) au début de l'énoncé rapporté (OK).

- 12 De la même manière que précédemment, énoncé rapportant et énoncé rapporté forment ainsi deux unités prosodiques indépendantes.

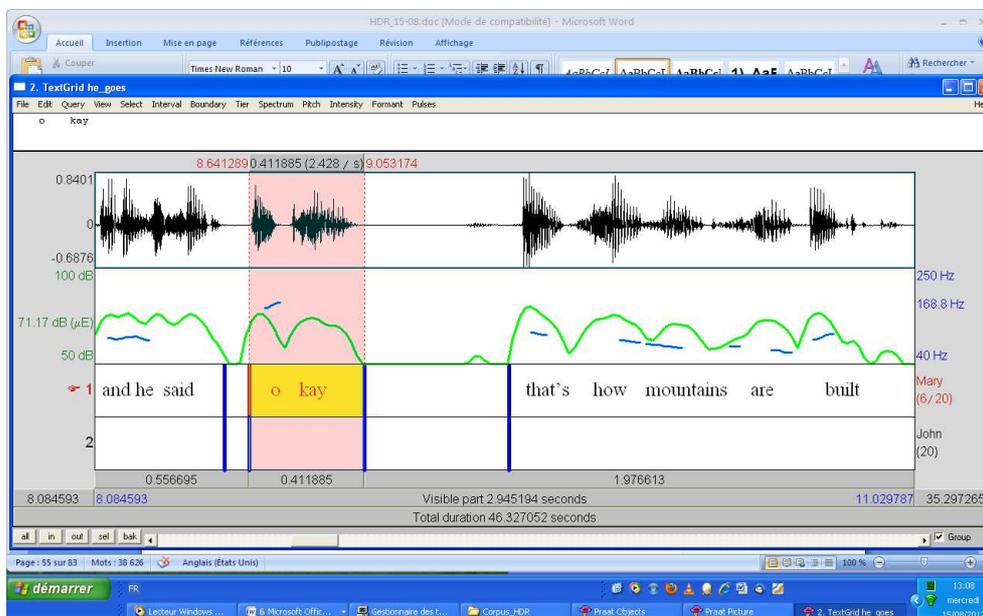


Figure 2

- 13 Ces marqueurs acoustiques sont généralement associés à des marqueurs lexicaux (*oh, yes, no, well, OK...*) à l'introduction de l'énoncé rapporté qui sont envisagés comme des « embrayeurs » de discours direct.
- 14 Il y a ainsi un certain nombre de marqueurs acoustiques de discontinuité entre les deux parties de l'énoncé dans le cas d'introduction de discours direct lorsque l'énoncé rapportant est initial qui permettent à l'auditeur d'envisager le changement de niveau d'énoncé et qui semblent pouvoir être mis en corrélation avec l'analyse syntaxique (parataxe) et énonciative des énoncés de discours direct dans lesquels il y a une disjonction énonciative et mise en place d'une situation d'énonciation rapportée.
- 15 L'exemple (4) ci-dessous a le même type de comportement même si 1) le verbe introducteur n'est plus *say* mais *think* qui fonctionne de façon assez symétrique de *say* dans ce cas-là⁵ et 2) le sujet syntaxique n'est pas déterminé (*some people thought*)⁶ :

(4) *and let's get the question of the title out of the way Kisses on the Bottom the bottom refers to the bottom of the letter.*

McCartney: yes [...] I'd thought of the phrase Kisses on the Bottom because it is as you say from the Fats Waller song of er about ninety thirty-five so I thought Kisses on the Bottom I made that suggestion and it split everyone in two some people thought great I love that um some people thought no stop right there you can't do it it's going to confuse it it's going to ruin it people won't get it [...] (Paul McCartney, Interview on BBC R4, Front Row, February 2012)

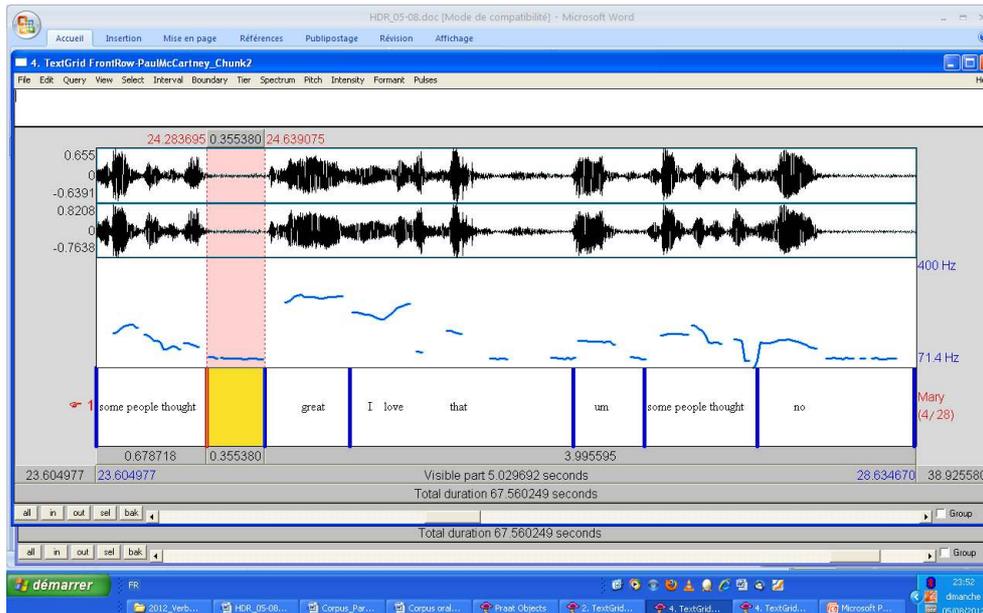


Figure 3

- 16 Les mêmes caractéristiques acoustiques que dans les énoncés précédents sont repérables :
- un énoncé rapportant qui a un contour intonatif complet (mouvement nucléaire) formant ainsi une unité intonative indépendante ;
 - un *reset* de la F_0 sur le premier mot de l'énoncé rapporté (l'adjectif *great* dans un cas, l'adverbe *no* dans le second) ;
 - une pause de 350ms entre l'énoncé rapportant et l'énoncé rapporté dans le premier énoncé de discours rapporté, mais pas dans la seconde (pas de rupture dans le signal).
- 17 Ainsi, à travers l'étude de ces quelques exemples, on voit qu'il y a systématiquement disjonction entre l'énoncé rapportant et l'énoncé rapporté au niveau acoustique avec des marques fortes de cette disjonction, aussi bien au niveau de la courbe de la fréquence fondamentale qu'au niveau de l'intensité, avec présence ou non de pause séparant les deux parties de l'énoncé. L'auditeur n'a donc aucun mal à percevoir le changement de niveau d'énoncé et la rupture au niveau de la prise en charge des propos rapportés (passage de l'énonciateur-asserteur origine à un énonciateur-asserteur rapporté). Il y a même dans les exemples étudiés⁷ une véritable mise en scène de l'énoncé rapporté : après un énoncé rapportant prononcé sur le plan mélodique dans la continuité du récit, l'énoncé rapporté, lui, est systématiquement prononcé plus haut, plus fort. C'est donc le contenu du discours rapporté qui est mis en avant, même s'il ne s'agit pas toujours de la reproduction de propos à proprement parler, mais, comme en (4), de l'opposition de deux points de vue *some people thought... / some [other] people thought...* On peut en outre se poser ici la question de l'origine de la mise en scène de l'énoncé rapporté qui semble être à mettre au compte, non pas de l'énonciateur rapporté (non déterminé dans l'exemple (4)), mais du locuteur énonciateur-asserteur origine. D'autre part, comme je l'ai précisé plus haut, l'effet d'oralité est souvent renforcé par la présence de « petits mots » introducteurs

dans l'énoncé rapporté (interjections *oh*, *hey*, marqueurs d'interlocution *no*, *yes* ou *yeah*) qui semblent fonctionner comme de véritables embrayeurs de discours rapporté, et qui soulignent l'effet de mimétisation de l'oral ; Danon-Boileau (1982) parle de « discours mimétique ». Le comportement d'autres introducteurs de discours comme *go* et *be like*, fréquemment utilisés à l'oral, ont également été étudiés récemment. Ce ne sera pas l'objet de notre travail ici, mais nous renvoyons, entre autres, à Fuchs (2014), Hanote (2013) et Vigneron dans ce même volume.

- 18 Si, dans les exemples cités plus haut, la disjonction prosodique entre les deux parties de l'énoncé (énoncé rapportant / énoncé rapporté de discours direct) était clairement identifiable à travers plusieurs marqueurs prosodiques et acoustiques, cela n'est pas toujours le cas.

(5) but they had a truck of oranges parked in the alley and somebody asked them who the oranges were for and they wouldn't tell 'em so they said well we're gonna take those oranges and they did (Peggy Terry's story: Interview by Studs Terkel)

- 19 En apparence, l'exemple (5) ci-dessus est proche des précédents. Dans cet extrait d'une interview menée par Studs Terkel, la protagoniste raconte ses souvenirs d'enfance et l'on a un verbe introducteur suivi de l'adverbe *well* qui peut être envisagé comme le marqueur d'un repérage par rapport à l'énonciateur rapporté. *Well* apparaît en effet comme un élément hétérogène par rapport à ce qui précède et on pourrait s'attendre à ce qu'il fonctionne de la même manière sur le plan acoustique que les autres embrayeurs présentés plus haut, à savoir prononcé sur un ton haut, en rupture avec la mélodie de l'énoncé rapportant. Or, comme on le voit sur la figure 4, ce n'est pas le cas :

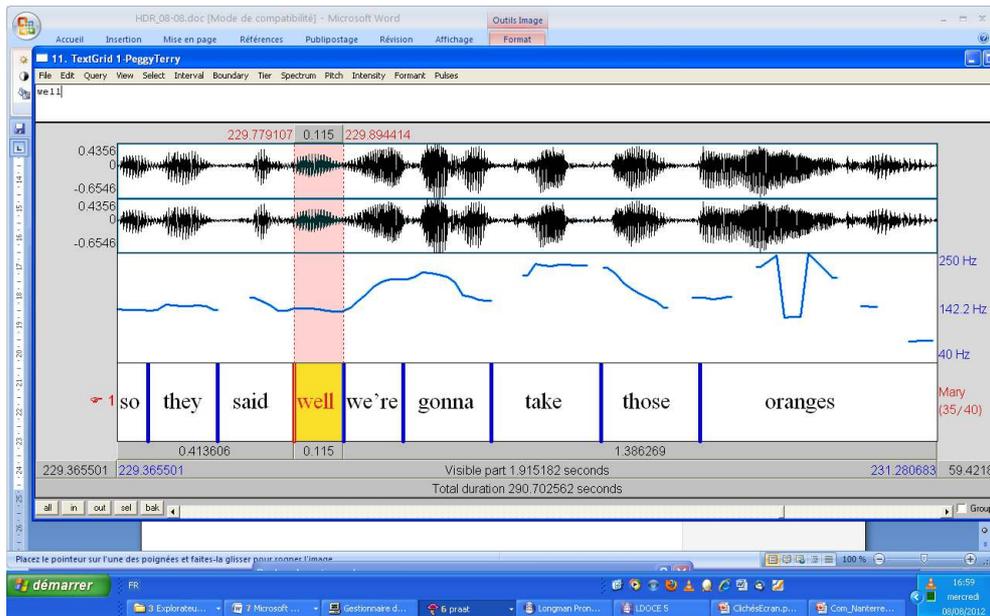


Figure 4

- 20 *Well* est au contraire prononcé dans la continuité de l'énoncé rapportant : il n'y a pas de rupture dans le flux de parole ni dans la courbe de F_0 ; la particule discursive n'est pas porteuse d'un phénomène de type *reset* à l'attaque de l'énoncé rapporté comme dans les exemples précédents. Elle est au contraire inaccentuée et réduite et semble servir ici de « lien » entre l'énoncé rapportant et l'énoncé rapporté au niveau prosodique. Il est à noter que dans les 7 exemples répertoriés dans le corpus dans lesquels l'énoncé rapporté est introduit par la particule discursive *well*, seulement deux d'entre eux sont prononcés

en rupture avec l'énoncé rapportant, les 5 autres étant prononcés dans la continuité de ce qui précède. Il ne s'agit donc pas d'un cas de figure isolé et on peut faire l'hypothèse que la présence même de la particule, en tant qu'élément hétérogène au récit, suffise à embrayer sur du discours rapporté. Il n'y aurait donc pas besoin de marquage oral systématique du décrochage énonciatif dans les énoncés de discours rapporté au discours direct comme le montrent également les exemples suivants :

(6) and they're they're basically saying let's stay away from these arguments they're not winners uh let's talk instead about the UN resolutions and the fact that uh he might give something to terrorists (Downing street memos, NPR)

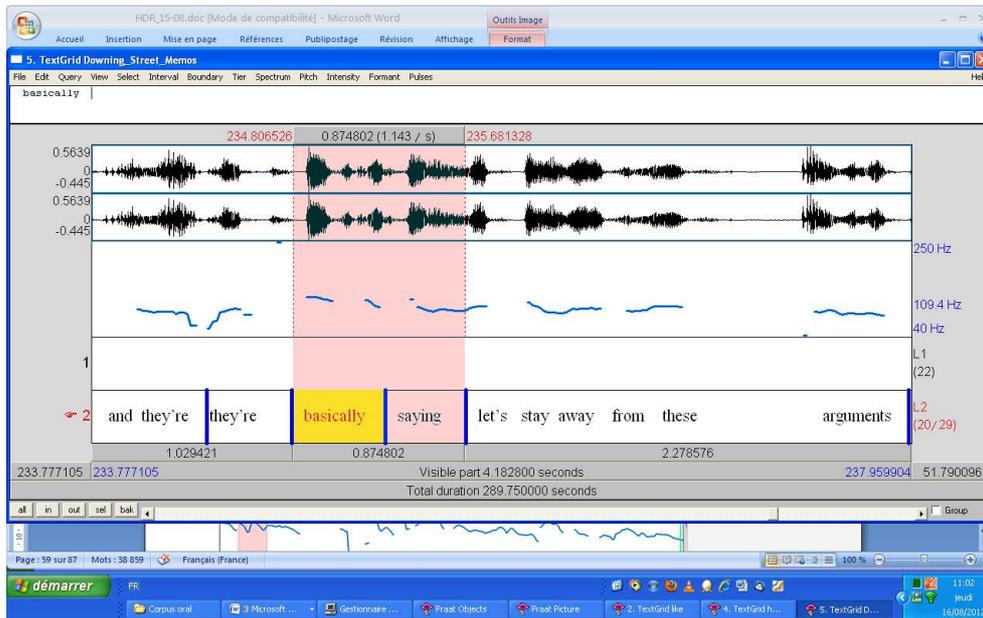


FIGURE 5

(7) and she says if you're surprised why I'm living in Greenwich outside London now you should see you can imagine she says since I know all your books she says you can imagine the shock some of us got when we saw what went with the land (McGahern, Interview, November 1993)

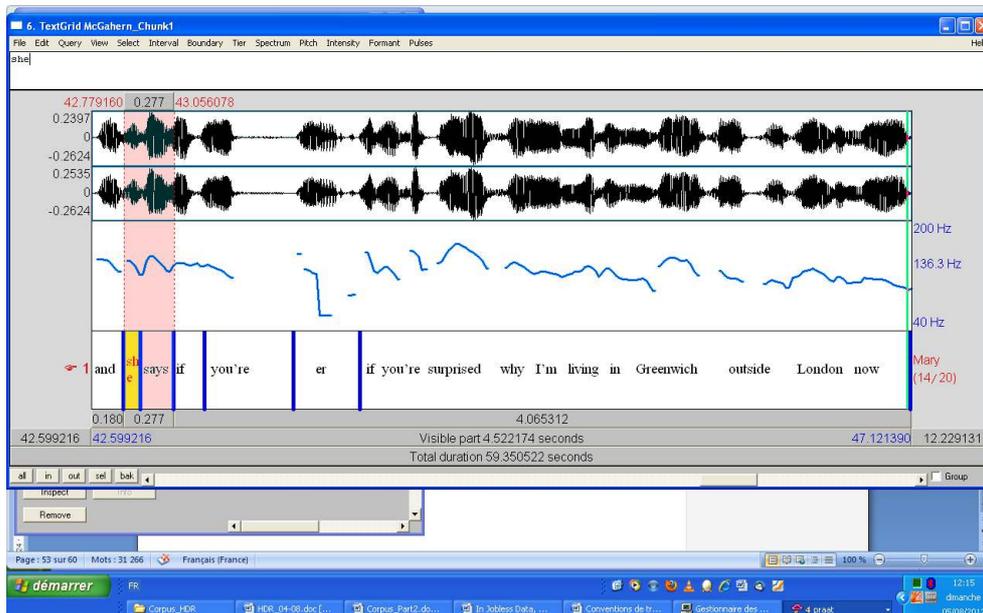


Figure 6

- 21 Dans les exemples (6) et (7) en effet, il n'y a pas de marquage prosodique fort du changement de niveau d'énoncé. En (7), il semble même y avoir une relation de dépendance prosodique de l'énoncé rapporté par rapport à l'énoncé rapportant renforcée par la liaison entre *says* et *if*. Ainsi, lorsqu'il n'y a plus de marqueur clair de frontière entre les niveaux d'énoncé, plus de marquage acoustique fort de la dissociation énonciative, il ne reste plus à l'auditeur que les marqueurs internes (pronoms *I* et *you*, et forme de présent sur le verbe) pour pouvoir reconstruire le changement de voix et de repère énonciatif (passage de la situation d'énonciation origine Sit_0 à la situation d'énonciation rapportée Sit_0^R).

2. Énoncé rapportant en positions médiane et finale

- 22 Le problème de la dissociation des voix est encore plus marqué lorsque le verbe introducteur est en position médiane ou finale. Il est à noter ici que ces deux positions syntaxiques de l'énoncé rapportant ne sont pas majoritaires dans le corpus (la position médiane ne représente que 9% des exemples du corpus et la position finale 3%) et que dans de nombreux cas où l'énoncé rapportant est postposé ou en position médiane, la portion d'énoncé rapporté précédant l'énoncé rapportant est brève. De plus, les quelques cas d'énoncés rapportants postposés rencontrés dans le corpus sont réservés à des bulletins d'information ou à des émissions à contenu scientifique ou politique dans lesquelles des experts ou des personnalités sont cités par les journalistes. Il ne s'agit donc pas d'oral « spontané », mais d'oral « préparé », généralement écrit puis lu. Enfin, les seuls cas de notre corpus dans lesquels l'énoncé rapportant est postposé sont également des cas où l'on a une inversion VS dans l'énoncé rapportant (*said X*). Or, avec la configuration VS, le rapport entre énoncé rapportant et énoncé rapporté n'est plus le même que dans le cadre de l'ordre canonique SV. Avec l'ordre VS, notamment lorsque l'énoncé rapportant est en position médiane ou postposé, le lien entre les deux parties de l'énoncé (rapportant - rapporté) est plus « étroit », l'énoncé rapportant est dans une relation de dépendance avec l'énoncé rapporté. Mario Barra-Jover (2003) parle de « fusion » de l'énoncé rapportant avec la citation⁸. *Say* abandonne alors son rôle de construction d'occurrence de parole dans le récit et est le simple marqueur de l'indexation d'un dit par rapport à une origine énonciative-assertive, sujet syntaxique du verbe de dire.
- 23 Le premier des deux exemples présentés ci-dessous est tiré d'une revue de presse et l'origine des propos rapportés est un journal imprimé, *The Times* :
- (8) The FT this morning describes the Presidential succession which is happening in Moscow at midday today it says that for the first time in Russia's turbulent history a leader in good health is peacefully handing the keys of the Kremlin to a legally approved successor presumably also in good health **not so says the Times** its headline says that Dmitri Medvedev is the puppet president because his first act is going to be to appoint Mr Putin the outgoing President as Prime Minister (What the papers say, BBC Radio 4)
- 24 Il ne s'agit donc pas de la construction d'une occurrence de discours dans du récit à proprement parler, mais de l'indexation d'un contenu rapporté par rapport à une origine, ici écrite. Et même si la présence de marques orales de type phrase non verbale exclamative (*not so*) donne une impression d'oralité, il semble difficile ici de soutenir qu'il s'agisse de la reproduction de propos rapportés. De fait, ce qui est mis en avant, c'est le

contenu de l'énoncé rapporté sous une forme résumée et oralisée (*not so*), la source énonciative-assertive étant construite dans un deuxième temps, et c'est dans l'énoncé qui suit que l'on aura l'explicitation de la formule '*not so*' par une relation d'un autre ordre puisqu'il s'agit d'une enchâssante (*its headline says that...*).

- 25 Sur le plan acoustique, il n'y a qu'une seule unité intonative avec un contour descendant sur l'énoncé rapporté. L'énoncé rapportant est dans la continuité mélodique de l'énoncé rapporté ; il est « hors focus », incident au discours rapporté et a un comportement intonatif d'« élément de queue » (Cf. Wells 2006) : il est prononcé sur un ton bas, sans saillance particulière, et clôt le groupe intonatif qui précède.

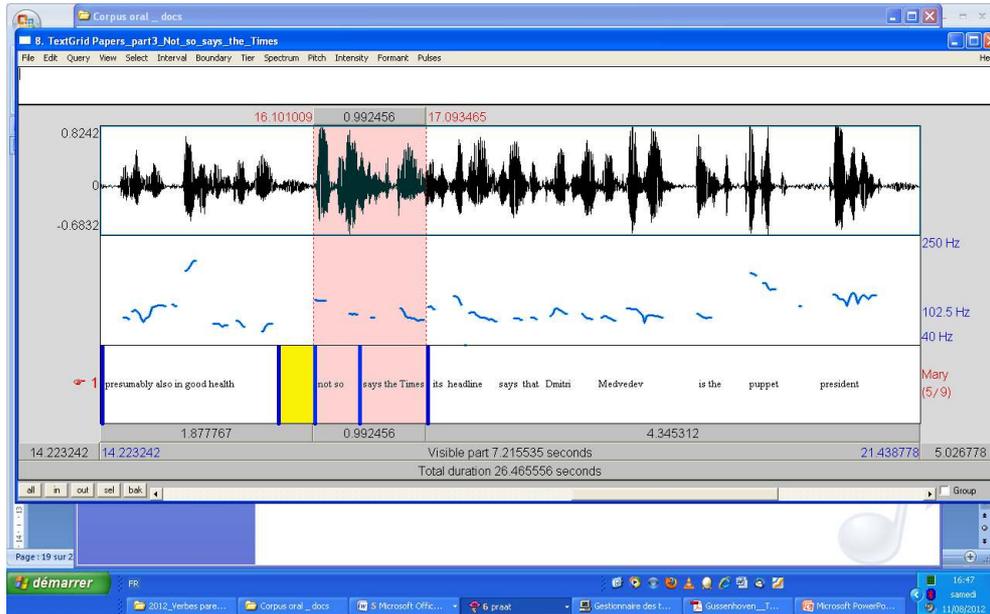


Figure 7

- 26 Il s'agit ici d'un cas d'« incorporation » telle que l'a défini Gussenhoven (2004 : 290-292), ce qui correspond à l'analyse syntaxique proposée par Barra-Jover et décrite plus haut de « fusion » énoncé rapporté - énoncé rapportant.
- 27 L'exemple (9) ci-dessous présente les mêmes caractéristiques syntaxiques et prosodiques que le précédent :

(9) many linguists have argued for thirty years that one of the bad things about teaching Standard English white Anglo-Saxon middle-class speech is that it is exclusive it serves to exclude others **quite wrong** says my book [...] (Dialects, John Honey & Bill Bryson, BBC Radio4)

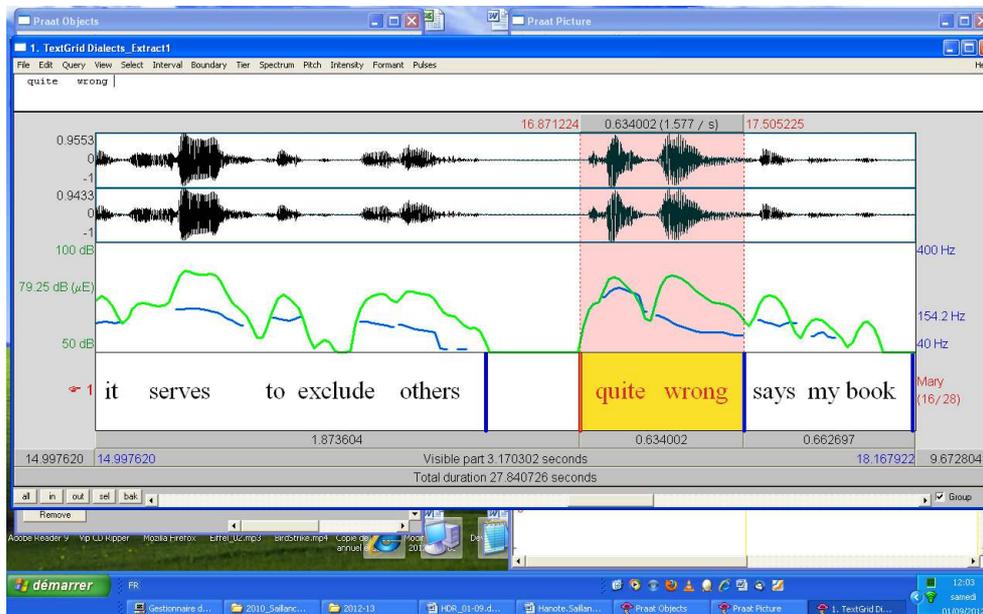


Figure 8

- 28 L'énoncé rapportant est postposé, l'ordre des mots dans l'énoncé rapportant est également VS. De même que précédemment, énoncé rapporté et énoncé rapportant forment une seule et même unité intonative (courbe bleue sur la figure) ; il n'y a pas de discontinuité entre les deux parties de l'énoncé et l'énoncé rapportant postposé a comme précédemment un comportement mélodique incident par rapport à l'énoncé rapporté de type « élément de queue », c'est-à-dire non accentué et dans la continuité de la courbe mélodique amorcée dans l'énoncé rapporté. Comme précédemment également, l'énoncé rapportant apporte ici une clarification sur le statut de l'énoncé qu'il qualifie *a posteriori* comme énoncé rapporté, pris en charge par un énonciateur-asserteur distinct de l'énonciateur origine. Le rôle de construction de parole, qui revient généralement au verbe déclaratif, est ainsi mis à mal a/ par la postposition de l'énoncé rapportant, b/ par l'inversion VS et le type de sujet syntaxique du verbe introducteur *say*, ici inanimé (*my book*) et c/ par la mélodie incidente de l'énoncé rapportant par rapport à l'énoncé rapporté.
- 29 Nous allons maintenant envisager ce qui se passe lorsque l'énoncé rapportant est en position médiane dans l'énoncé. Dans cette position, le corpus d'étude n'a présenté que des exemples dans lesquels l'ordre des mots dans l'énoncé rapportant est SV, comme dans les trois exemples présentés ci-dessous :

(10) Professor LEANNE HINTON (Linguistics, UC Berkeley): there's an old field of applied linguistics but now there's a new kind of applied linguistics which is using linguistics for purposes of language maintenance and language revitalization and this involves all kinds of new skills for linguists

Journalist: skills such as developing writing systems for languages with no written form and publishing dictionaries with illustrations **but the most important skill Hinton says is learning how to teach a Native language as a second language to a Native population making it an oral language and making it possible for Indians to speak to one another in their language as soon as possible** (Native American Tongues, NPR)

(11) these days economists worry that the long-term jobless problem could create an entire lost generation of workers people who stay out of work too long risk losing their skills which makes it even harder for them to re-enter the workforce

one way Owens and others say unemployed people can stay connected to the working world is by honing their skills through job training (Morning edition form NPR news September 2, 2011: Steve Inskeep, host)

(12) the Pope John Paul the Second commissioned this research because he argued that before seeking forgiveness it is necessary to have precise knowledge of the facts **and the facts the report says show that in this original clash of civilizations in Spain's a hundred and twenty-five thousand heresy trials only about one percent of the defendants were actually put to death far fewer than popularly thought but still more than a thousand people executed for their religious beliefs** (Spanish Inquisition, R4)

- 30 En (10) et en (11), le sujet syntaxique du verbe *say* est animé ; il est déterminé en (10) avec le nom propre *Hinton*, moins déterminé en (11) avec le NP *Owens and others* et inanimé en (12) : *the report says*. En raison de la position de l'énoncé rapportant dans la phrase (médiane), du type de sujet syntaxique (NP) et de l'ordre interne à l'énoncé rapportant (SV), l'hypothèse de départ était que la relation énoncé rapporté - énoncé rapportant, plus lâche au niveau syntaxique⁹, serait marquée au niveau acoustique par une prosodie de type parenthétique : présence de frontières fortes (pauses à gauche et/ou à droite de l'énoncé rapportant) et une rupture dans la mélodie de la phrase¹⁰.
- 31 Or, si l'intégration est effectivement moins marquée que dans les exemples précédents où l'énoncé rapportant était postposé avec inversion verbe-sujet, les figures 9, 10, et 11 montrent que l'énoncé rapportant est prononcé dans la continuité de ce qui précède et qu'il n'y a pas de marques fortes de frontières entre les deux parties de l'énoncé.

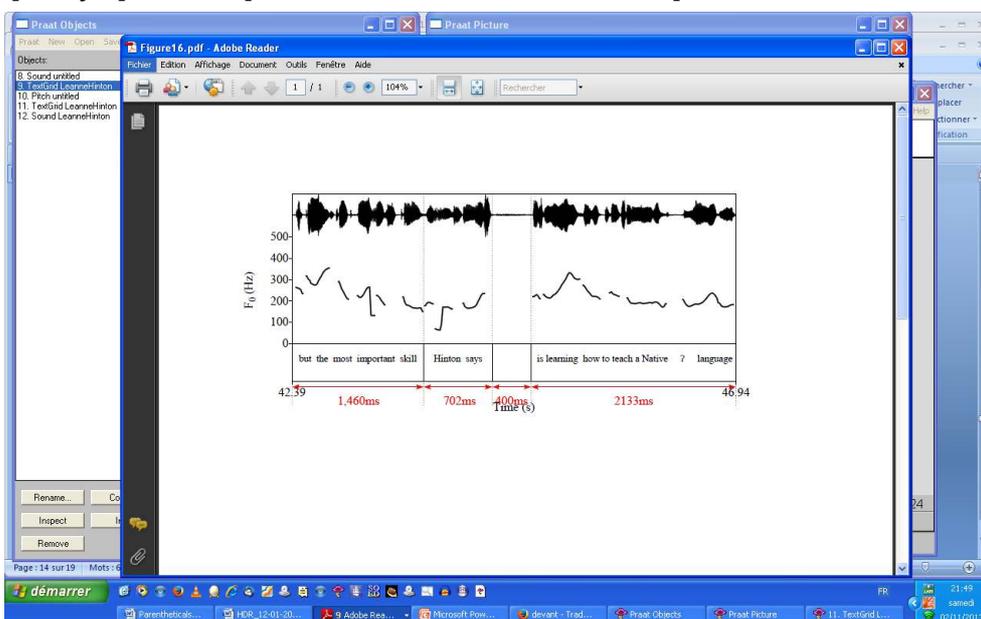


Figure 9

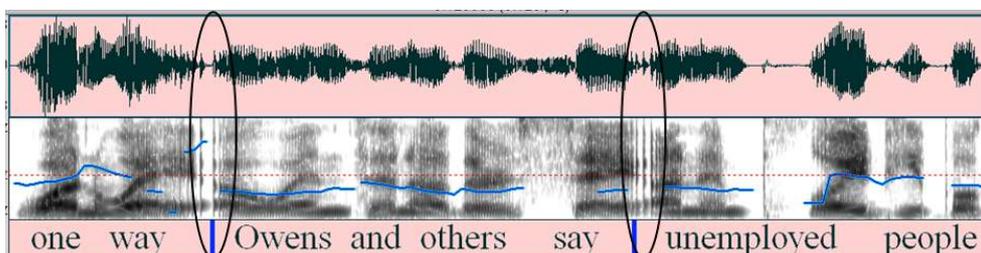


Figure 10

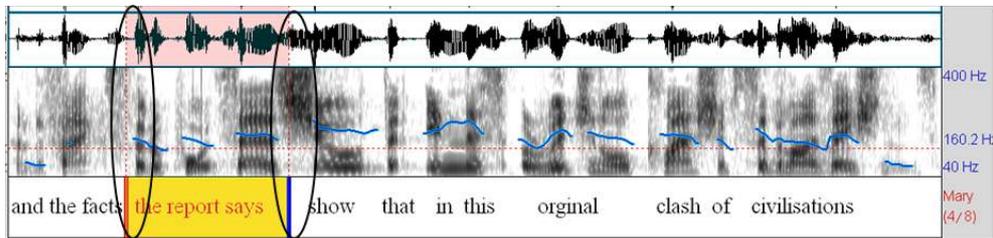


Figure 11

- 32 En (10), s'il y a bien une pause de 360 ms à droite de l'énoncé rapportant (reprise de souffle), ce n'est pas le cas à gauche où l'énoncé rapportant est prononcé dans la continuité du segment d'énoncé rapporté qui précède; en (11), il n'y a pas de discontinuité entre l'énoncé rapporté et l'énoncé rapportant, ni sur la courbe de F_0 , ni dans le flux de parole (il n'y a pas de pause perceptible). Néanmoins, si l'on regarde de plus près ce qui se passe au niveau des frontières, on s'aperçoit que l'on retrouve deux fois le même phénomène acoustique. Il s'agit du phénomène de 'creaky voice', phénomène phonatoire qui se produit au niveau de la glotte, lié à un mouvement vibratoire des cordes vocales très lent, généralement associé à une baisse d'intensité. C'est le cas ici et le fait qu'il apparaisse « en miroir » à gauche et à droite de l'énoncé rapportant semble signaler malgré tout une frontière audible entre les deux parties de l'énoncé car la présence de ce phénomène glottal empêche le processus de liaison par intrusion de la glissée [w], pourtant prévisible, entre les phonèmes [eɪ] (*way*) et [əʊ] (*Owens*) dans un cas et entre [eɪ] (*say*) et [ʌ] (*unemployed*) dans l'autre cas¹¹. Nous n'avons donc pas ici d'intégration acoustique totale de l'énoncé rapportant dans l'énoncé rapporté, mais plutôt un comportement de l'énoncé rapportant de type incise permettant de mettre en place une nouvelle origine de prise en charge assertive de l'énoncé rapporté. Enfin, dans l'exemple (12), l'énoncé rapportant est strictement dans la continuité de l'énoncé rapporté. Comme le montre la figure 11, il n'y a pas de frontière acoustique entre les segments d'énoncé : ni discontinuité dans la courbe de F_0 , ni pause à gauche ou à droite de l'énoncé rapportant. Il y a, au contraire, mise en place des processus phonétiques et articulatoires classiques lorsque des phonèmes sont mis en contact ; il s'agit de cas d'assimilation et d'élosion, notamment entre les deux fricatives [z] (*says*) et [ʃ] (*show*).
- 33 Ainsi, lorsque l'énoncé rapportant est en position médiane, que l'ordre interne des mots est SV avec $S = NP$, on peut émettre l'hypothèse d'un niveau intermédiaire entre la complète intégration de l'énoncé rapportant dans l'énoncé rapporté et la complète dissociation des deux segments de l'énoncé. Comme précédemment, il n'est pas question ici de la construction d'un événement de parole dans le récit, mais de la simple indexation d'un dit à une origine assertive, qu'elle soit déterminée (*Hinton says*), peu déterminée (*Owens and others say*) ou inanimée (*the report says*). Il s'agit surtout, pour le/la journaliste, de présenter l'information qu'il/elle relaie comme étant « de source documentée ».
- 34 Dans l'étude de ces trois exemples, il semble en outre important de mentionner qu'avec ce type de discours rapporté dans le cadre d'émissions scientifiques où des experts sont interviewés, il n'y a pas de marque acoustique particulière au début de l'énoncé rapporté pour indiquer le changement de prise en charge énonciative-assertive (énonciateur primaire / énonciateur rapporté).

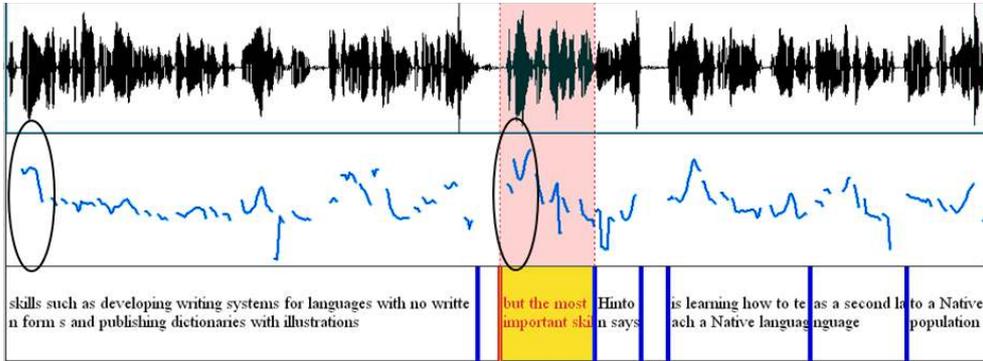


Figure 12

- 35 Si dans l'exemple (10), entre autres, il y a bien une pause (très courte) avant l'énoncé rapporté, on voit figure 12 que ce type de pause est systématiquement présente au début de chaque début de phrase : elles sont très courtes et structurales, avec reprise de souffle, signalant la fin et le début d'un énoncé, mais elles ne peuvent pas être envisagées comme les traces d'un changement de prise en charge de l'énoncé. Comme dans les exemples (8) et (9), ce sera donc l'insertion de l'énoncé rapportant qui permettra à l'auditeur d'envisager le changement d'origine assertive. Ce fonctionnement est à rapprocher d'exemples écrits dans la presse dans lesquels l'énoncé rapporté est tout d'abord présenté comme pouvant relever du discours du journaliste (énonciateur primaire) puis est envisagé dans un second temps comme devant être rattaché à une autre source énonciative-assertive grâce au segment introducteur en position médiane ou finale¹².
- 36 L'intégration ou l'incorporation de l'énoncé rapportant dans la même unité intonative que l'énoncé rapporté est en revanche systématique lorsque l'énoncé rapportant en position médiane est court et de la forme suivante : pronom personnel + *say/said*, comme dans l'exemple (13) :

(13) well she said it's your voice your accent irritates people so much they'd like to put you on the fire (Lady Moseley, BBC Radio 4)

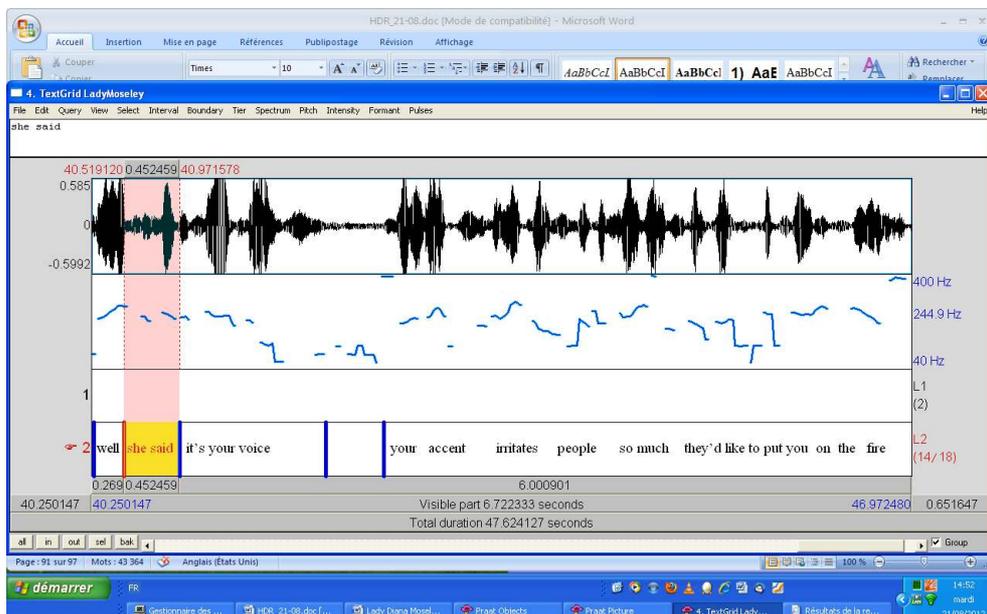


Figure 13

- 37 Comme le montre la figure 13, l'énoncé rapportant en position médiane *she said* est intégré dans l'unité intonative formée par l'énoncé rapporté. Il est à noter que l'énoncé rapportant est ici très court (sujet pronominal et verbe de parole *say*) et que dans le corpus d'étude, 100% des exemples de ce type (segment introducteur court et en position médiane) présentent une complète intégration de l'énoncé rapportant dans l'énoncé rapporté.
- 38 Ce type de patron prosodique est particulièrement fréquent dans les interviews et les récits oraux dans lesquels l'énoncé rapportant est répété tout au long du discours primaire, qu'il soit en position initiale, médiane ou finale (Cf. exemples (7), (14) et (15) reproduits ci-dessous).

(7) and she says if you're surprised why I'm living in Greenwich outside London now you should see you can imagine she says since I know all your books she says you can imagine the shock some of us got when we saw what went with the land (McGahern, Interview, November 1993)

(14) with me it's rather like a drug I get a sort of shot of adrenalin when a director says cut and I've got it right I very often turn to the director in in case he's going to do another one cos I'm a lazy sod and I'd say listen I said I can't do it any better than that there's some other actors who can and you'd better get one of them cos I can't do it any better than that (Michael Caine, Interview, BBC Radio 4)

(15) and er she¹³ I came back in the evening you know and **what'd'y'do today love well we walked through the park went up to the top of the park and out to there it's bril/ they've got some really nice houses there** I said you went to Harlem Linda you went to Harlem with the baby yeah oh it's lovely I said but it's dangerous no it's not the people are lovely well all this talk about violence it's not it don't happen here Linda anyway the next day I came back I said er where d'you go today she said well I went through the park and up to the side and there was Avenue A and Avenue B you went to Alphabet City for Christ's sake that's the drug capital of the world [...] (Bob Hoskins, Interview, BBC Radio 4)

- 39 Dans l'exemple (7) dont j'ai déjà mentionné l'insertion de la première occurrence de DD plus haut, l'énoncé rapportant au présent simple *she says* est ensuite inséré au fil du discours, postposé aux segments de discours rapporté et dans la continuité prosodique de l'unité intonative qu'il clôt. Incident au discours, il ne semble pas redondant ; il ponctue l'énoncé de discours rapporté, ré-introduisant ainsi l'origine énonciative-assertive au fil du discours.

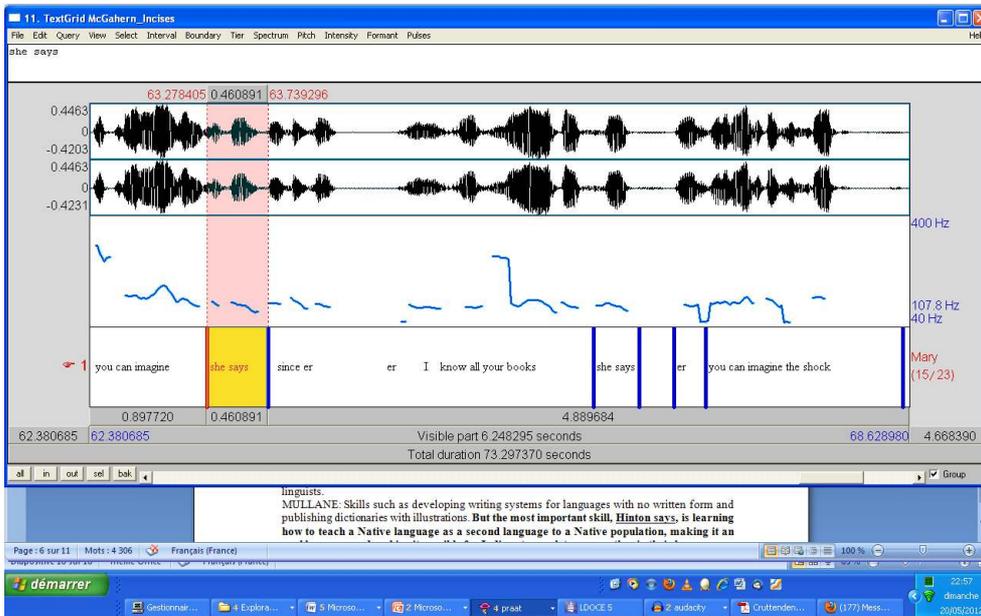


Figure 14

- 40 De même, dans l'exemple (14), il y a répétition du verbe *say*, d'abord antéposé (*I'd say*) puis inséré dans le discours *listen I said I can't do it...* Comme précédemment où l'on avait un présent simple sur le verbe introducteur de discours *say*, il n'y a pas ici d'ancrage de l'énoncé dans une situation spécifique puisque le prétérit est associé à l'adverbe *when* (= *whenever*) et que l'on a un *would* fréquentatif associé au verbe introducteur de discours. Sur le plan acoustique, comme on le voit sur la figure, [*I'd say listen I said*] forme une seule unité intonative :

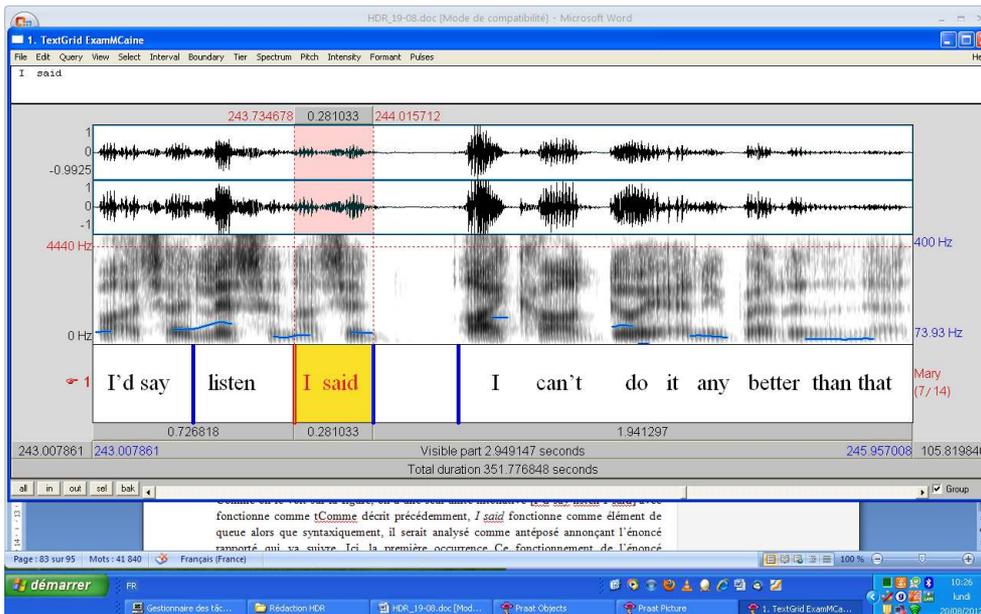


Figure 15

- 41 *I'd say* est la tête du groupe, la première syllabe de *listen* la syllabe nucléaire du groupe et *I said* fonctionne comme élément de queue alors que syntaxiquement, on pourrait envisager l'énoncé rapporté *I can't do it any better than that* comme l'objet de *say*. Une autre analyse syntaxique possible est l'intégration de *I said* comme une incise, *I can't do it*

any better than that étant alors envisagé comme la poursuite de l'énoncé introduit par *I'd say* (*I'd say: Listen, I can't do it any better than that*). La transcription proposée ci-dessous¹⁴ permet de laisser subsister un doute sur l'organisation syntaxique de l'énoncé :

(14') With me it's rather like a drug. I get a sort of shot of adrenalin when a director says "Cut!" and I've got it right. I very often turn to the director in-in case he's going to do another one, 'cos I'm a lazy sod, and I'd say, "Listen," I said, "I can't do it any better than that, there's some other actors who can, and you'd better get one of them, 'cos I can't do it any better than that - and there are moments of reality that you get that you know you can't better it yourself." (Michael Caine, Interview, BBC Radio)

- 42 Néanmoins, elle ne me paraît pas reproduire l'organisation prosodique de l'énoncé avec l'intégration de *I said* comme élément de queue de l'unité intonative formée par le segment de discours rapporté qui précède. Et il me semble que c'est justement là l'une des particularités du DD à l'oral : il peut en effet arriver que syntaxe et prosodie ne soient pas congruentes.

3. Le discours rapporté à l'oral : quelques problèmes

3.1. Cas où la syntaxe et la prosodie ne sont plus congruentes

(15') anyway the next day I came back I said er where d'you go today she said well **I went through the park and up to the side** [...] (Bob Hoskins, Interview, BBC R4, Nov 2009)

- 43 Dans l'exemple (15'), l'énoncé rapportant *I said*, antéposé à l'énoncé rapporté, est inséré dans le récit (*the next day I came back - I said*) et *I said* constitue alors une unité intonative séparée (pauses à droite et à gauche, mouvement nucléaire sur le verbe). Il y a ainsi construction d'un événement de parole dans le récit.

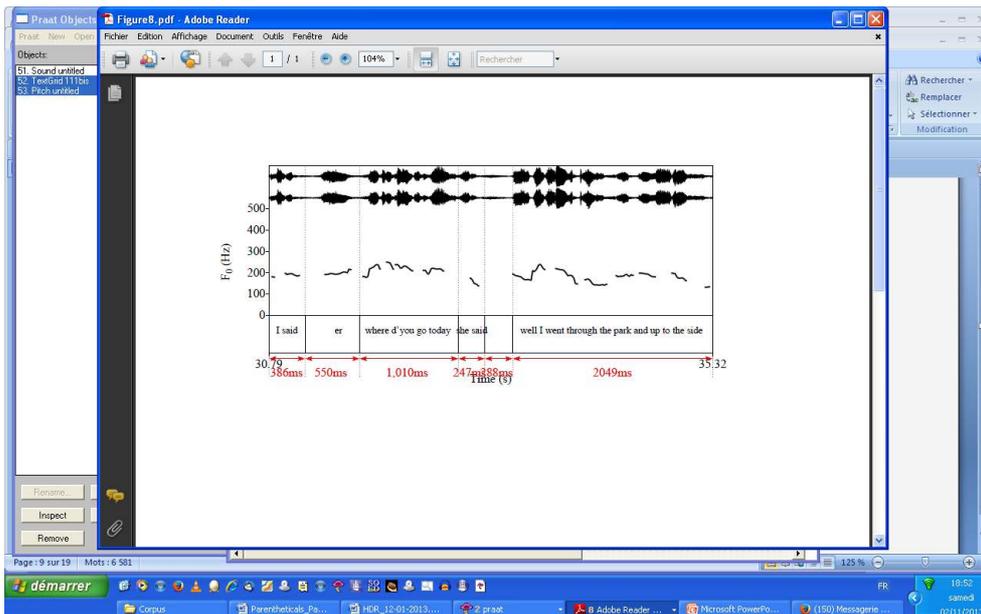


Figure 16

- 44 En revanche, si l'on étudie le comportement mélodique de *she said* qui est syntaxiquement en position initiale et introduit l'énoncé rapporté qui suit : *she said well I went through the park and up to the side*, prosodiquement, l'énoncé rapportant est en position de queue

(postnucléaire) et clôt l'unité intonative qui précède. Pourtant, l'énoncé introducteur est bien ici antéposé syntaxiquement et sert de relais entre les protagonistes. Il semblerait donc que syntaxe et prosodie ne soient plus congruentes.

- 45 D'autre part, il est à noter que l'énoncé rapportant *she said* a ici une forme phonétique réduite [ʃed] :

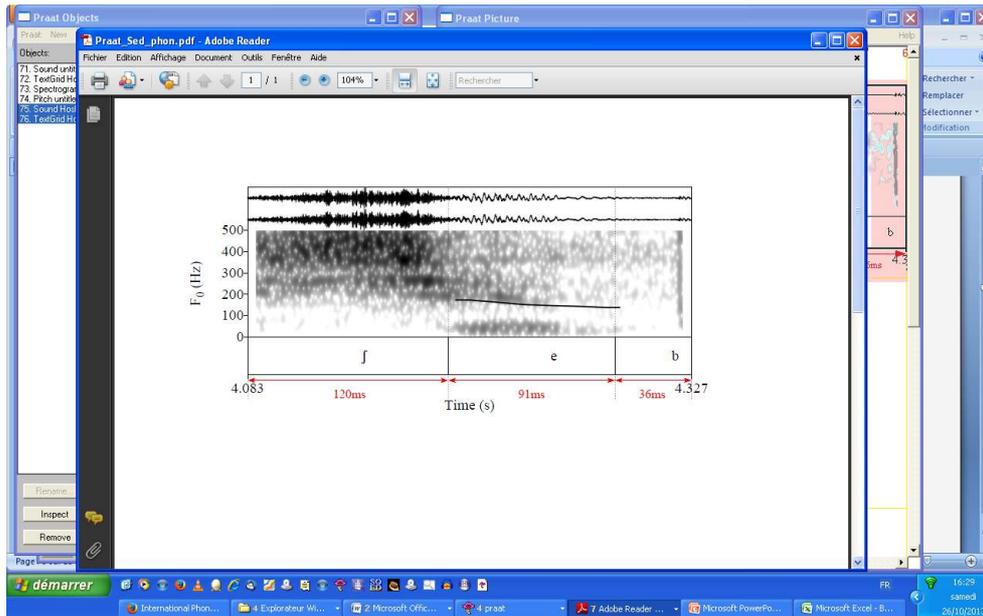


Figure 17

- 46 Ce double processus de réduction et d'assimilation [s] → [ʃ] indique que l'énoncé rapportant n'est pas informationnellement important ; il ne régit pas l'énoncé de discours rapporté qui suit mais il ponctue le discours. Prosodiquement et intonativement, l'énoncé rapportant fonctionne comme les "unimportant words" décrits par Wells (2006: 236-237). Ainsi, dans ce type de contexte, on peut supposer que *say* ne fonctionne pas comme un verbe introducteur de discours plein (construction d'une occurrence de discours dans le récit oral) mais comme un marqueur de cohésion discursive permettant, soit la ré-identification du locuteur au long du discours, soit de passer d'une origine à une autre.

3.2. Problèmes de délimitation entre énoncé rapportant et énoncé rapporté

- 47 Comme on l'a montré plus haut, les frontières entre énoncé rapporté et énoncé rapportant ne sont pas toujours clairement identifiables à l'oral. Il y a des cas pour lesquels c'est l'énoncé rapportant qui est en quelque sorte « incorporé » dans l'énoncé rapporté et d'autres cas pour lesquels la frontière de droite de l'énoncé rapporté et donc la délimitation des niveaux d'énoncé est difficile à déterminer.

3.2.1. Cas où le ton du DD affecte le segment introducteur

- 48 Un autre élément signalant la frontière entre énoncé rapportant et énoncé rapporté également cité par certains auteurs¹⁵ est un changement dans la qualité de la voix utilisée par le locuteur. Cela peut en effet être un élément déterminant, notamment lorsque les autres marqueurs prosodiques et lexicaux ne sont pas présents, mais il est important de

noter que ce paramètre-là peut également se trouver mis à mal à l'oral. C'est le cas de l'exemple (16) ci-dessous :

(16) well every time I work with Bob he's got he's not only got a new sort of way of doing it but a completely new way of acting you know you've got this one he said to me he took me to lunch and he said **Bob he said I'm gonna put you in a box the walls are covered in sensors, and I'm gonna put you in a skin-tight suit that's covered in sensors you do it there's no second take there's no camera you just do it** (Actor Bob Hoskins interviewed on Front Row, BBC Radio 4, November 2009)

- 49 Dans cet exemple, Bob Hoskins prend le ton et l'accent des protagonistes qu'il cite ; il y a donc une véritable « mise en scène » du discours rapporté, et c'est effectivement l'une des façons les plus évidentes de mettre en place la dissociation énonciative. L'énonciateur rapportant cède alors la parole à l'énonciateur rapporté à travers un changement de rythme (ralentissement sur Bob), un changement de ton (mélodie basse), un changement d'accent (passage de l'accent londonien naturel de Hoskins à un accent américain prononcé) et même un changement de voix. Ces phénomènes acoustiques marqueurs de frontières sont vraisemblablement accompagnés, dans la situation d'interview, d'une gestuelle et de mimiques qui les renforcent encore, mais ne peuvent évidemment pas être pris en compte dans l'analyse d'un document radiophonique. Ce qui nous a semblé intéressant de noter ici, c'est qu'il y a complète intégration de l'énoncé rapportant (*he said*) dans l'énoncé rapporté, notamment au niveau de la qualité de la voix : la mimétisation du discours dépasse ainsi les frontières de l'énoncé rapporté pour « affecter » l'énoncé rapportant.
- 50 Il s'agit donc là d'un problème de délimitation du segment rapporté et du segment rapportant. Dans le cas cité, c'est l'énoncé rapportant qui se trouve « incorporé » au niveau prosodie et intonation dans le segment de discours rapporté. Dans d'autres cas, c'est la frontière droite de l'énoncé rapporté qui peut être floue, ce qui rend la distinction des niveaux d'énoncé complexe.

3.2.2. Cas où il est difficile de déterminer la frontière droite du discours direct¹⁶

(17) but my wife I said to her **darling you've seen me in a hundred of films she said no I've seen you being killed in a hundred films I've never seen you die in a film and dying** [...] (Michael Caine, Interview, BBC Radio)

- 51 Dans l'exemple (17), il y a ambiguïté sur la prise en charge du commentaire (*and dying*), apporté a posteriori.

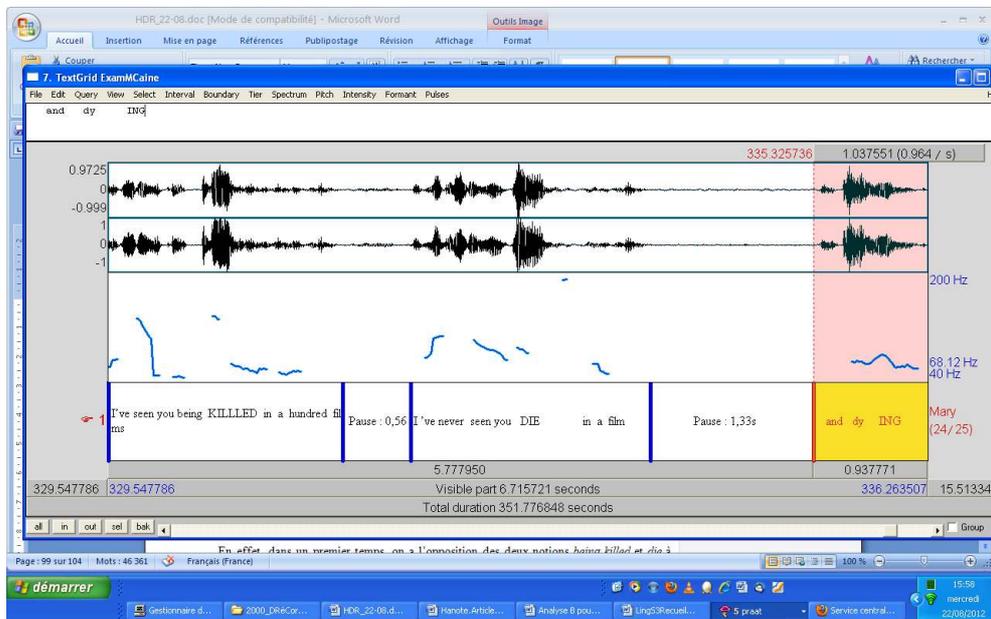


Figure 18

- 52 Dans un premier temps, on a l'opposition des deux notions *being killed* et *die* à l'intérieur du discours direct, et surtout, ensuite, l'opposition aspectuelle entre *die* et *dying*, avec insistance sur la forme aspectuelle en *be + -ing* marquant le déroulement du processus. Ce qui est évident, c'est le fait qu'il s'agisse là d'un commentaire apporté a posteriori, marqué par la pause d'un peu plus d'1 seconde qui précède le segment d'énoncé. La question qui se pose ici est l'attribution d'une origine énonciative-assertive à cette dernière partie d'énoncé et donc du niveau d'énoncé de ce commentaire. Est-il en effet à calculer par rapport à l'énonciateur rapporté construit dans l'énoncé rapportant (*she said*) et l'on aurait de ce fait introduction d'une pause entre chaque élément important du discours rapporté : *I've seen you being killed in a hundred films* / [pause : 560ms] / *I've never seen you die in a film* / [pause : 1,33s] / *and dying*. Cela est en effet possible. Cependant, la longueur de la seconde pause peut aussi amener à analyser ce commentaire comme émanant du locuteur-asserteur origine, Michael Caine, qui apporte, au moment de l'interview, un commentaire sur le discours de sa femme. Le commentaire serait alors hors énoncé rapporté ; c'est d'ailleurs ainsi qu'il a été analysé puis transcrit, sans la présence de guillemets :

(17) But my wife – I said to her, “Darling, you’ve seen me in a hundred of films”, she said, “No, I’ve seen you being killed in a hundred films, I’ve never seen you die in a film” – and dying. [Laughs] (Michael Caine, Interview, BBC Radio)

- 53 Ce brouillage des pistes est également présent dans l'exemple suivant, extrait d'une interview d'Alan Sillitoe à la BBC dans laquelle il raconte ses souvenirs d'enfance avec sa grand-mère :

(18) my grandmother was very impressed by the fact that I just sat down in front of the fire and gobbled up these books so she thought well maybe if he's so interested in books he should take the scholarship examination what they call the eleven-plus I suppose so I thought it was a good idea because I already knew that having read novels by Victor Hugo and Alexandre Dumas in English I thought well that if I could read them in French what a good thing that would be (Alan Sillitoe, interviewed on BBC Radio 4's Desert Island Discs on 29th January 2009)

- 54 Comme précédemment, il y a dans cet extrait différents niveaux d'énoncé. Les énoncés rapportés sont introduits par un énoncé introducteur (*so she thought...*, *so I thought...*, *I thought...*). En ce qui concerne le premier énoncé de discours rapporté, sur le plan intonatif, il y a une dominance de l'énoncé rapportant par rapport à l'énoncé rapporté avec prééminence du pronom *she*, permettant à l'auditeur d'envisager de façon explicite la prise en charge de l'énoncé rapporté, qui est ensuite prononcé dans la continuité intonative de l'énoncé rapportant :

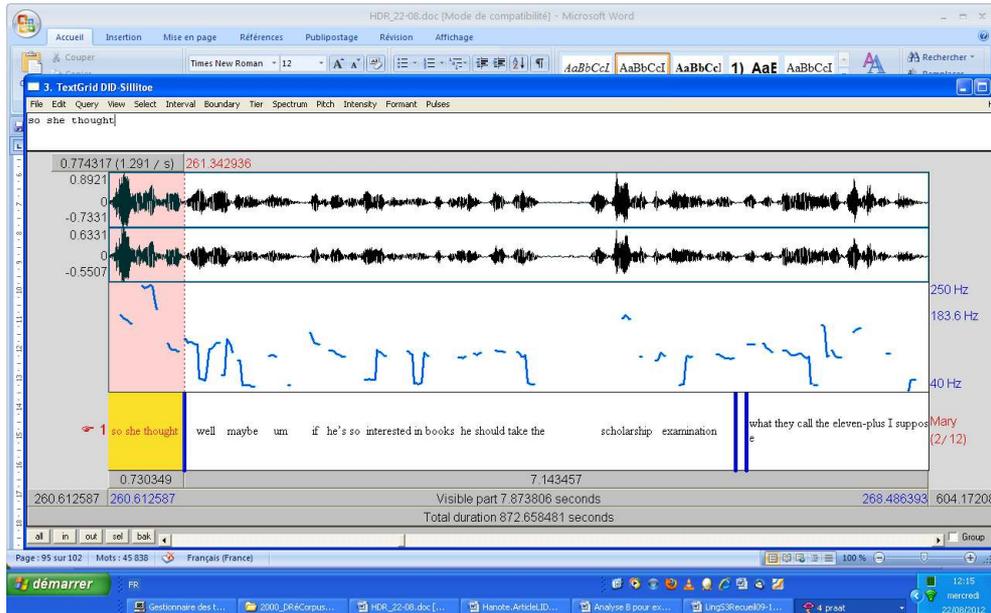


Figure 19

- 55 mais la présence de l'adverbe *well*, utilisé ici comme particule discursive, associée à l'utilisation du pronom de troisième personne *he* dans l'énoncé rapporté, lève toute ambiguïté quant au statut de la portion d'énoncé allant jusqu'à *examination*. Il s'agit de pensées représentées, attribuables à la grand-mère, et les personnes et les temps sont calculés par rapport à la situation d'énonciation rapportée. Il y a par contre une hésitation possible sur la prise en charge de l'incise présentée avec un double soulignement dans l'exemple, et ni le rythme, ni l'intonation, ni même la très courte pause de 100ms avant *what they call...* ne donnent une solution claire au transcripteur ; cette portion d'énoncé peut en effet être la poursuite des pensées rapportées de *she* ou le retour au discours premier d'Alan Sillitoe. C'est à mon avis la seconde solution qui s'impose¹⁷. Cette analyse se fonde à la fois sur des récurrences de marqueurs (*I suppose, I think*), caractéristiques de son discours, et aussi sur les connaissances culturelles (*what they call the eleven-plus* ne peut faire référence qu'à la période d'après-guerre – donc d'Alan Sillitoe adulte, et non à l'époque de la grand-mère parlant de son petit-fils dans les années 1930). C'est pourquoi, dans la transcription ponctuée, le segment d'énoncé apposé (*what they call eleven-plus I suppose*) est signalé comme tel par la présence de tirets, indiquant de ce fait son statut de commentaire qualitatif, et il est présenté hors de la séquence entre guillemets, donc pris en charge, non pas par l'énonciateur-asserteur rapporté (*she*), mais par le locuteur-énonciateur origine, Alan Sillitoe.

3.3. Le mélange des marqueurs et l'hybridité des formes

(18') so I thought it was a good idea because I already knew that having read novels by Victor Hugo and Alexandre Dumas in English I thought well that if I could read them in French what a good thing that would be

- 56 Le mélange des marqueurs est ici encore plus complexe : le début de l'énoncé *I thought it was a good idea* est construit de façon homogène (repérage des personnes et des temps par rapport à la situation d'énonciation origine et une structure syntaxique relevant de l'indirect), mais dans la deuxième occurrence de pensées rapportées introduites par *I thought*, on a un mélange de marqueurs par rapport aux deux situations d'énonciation. En effet, l'embrayage par la particule *well* en début d'énoncé rapporté fait envisager le discours comme calculé par rapport à l'énonciateur rapporté, mais la suite de l'énoncé rapporté est construite comme relevant de l'indirect avec la présence de la conjonction *that*. Cette oscillation entre direct et indirect se poursuit avec une structure syntaxique de type exclamative directe et malgré tout une dépendance par rapport à l'énoncé rapportant. Sur le plan intonatif, la caractérisation de l'énoncé suit les mêmes aléas que l'analyse syntaxique : la particule *well* est proéminente par rapport à l'énoncé rapportant prononcé sans doute ici comme l'avant-tête du groupe intonatif puis on a un mouvement nucléaire sur *French* et une reprise ensuite sur le pronom *what* mais l'ensemble de l'énoncé rapporté est prononcé sur le même ton, il n'y a pas de modulation particulière, et l'intensité est régulièrement répartie sur les différentes syllabes de l'énoncé :

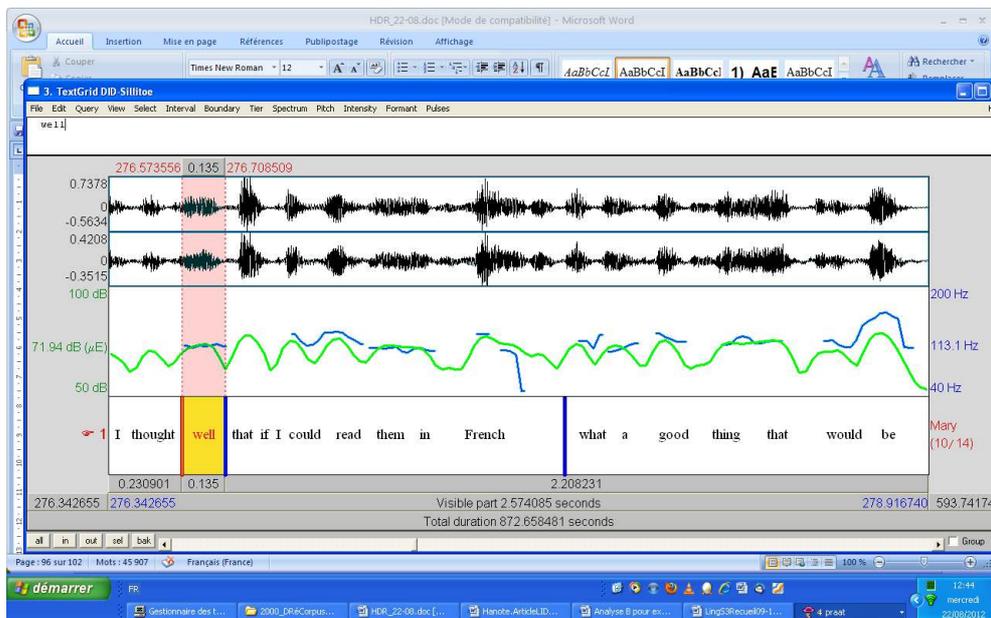


Figure 20

- 57 Dans la transcription ponctuée, on voit que, si une décision a été prise sur le statut du premier énoncé de discours rapporté par l'introduction de guillemets, l'hybridité de la deuxième forme a contraint le/la transcripteur/rice à ne pas en mettre.

(18'') My grandmother was very impressed by the fact that I just sat down in front of the fire and gobbled up these books, so she thought, "well maybe, if he's so interested in books, he should take the scholarship examination" – what they call the eleven-plus, I suppose – so I thought it was a good idea, because I already knew that, having read novels by Victor Hugo and Alexandre Dumas in English, I thought, well that if I could read them in French, what a good thing that would be.

- 58 Récit oral et discours rapporté sont ainsi des plans parfois complexes à identifier et il semble ne pas y avoir de marqueur type de la dissociation énonciative à l'oral et du repérage par rapport à telle ou telle autre situation d'énonciation. C'est donc un ensemble de marqueurs (lexicaux, acoustiques et intonatifs, voire culturels) qui permettra à l'auditeur de repérer les différents niveaux d'énoncé. Cette difficulté à percevoir les frontières entre les niveaux d'énoncé pose évidemment des problèmes au transcripateur qui, pour rendre un script « lisible » en version écrite, pour « donner à lire l'oral », est contraint de faire des choix, fondés sur son interprétation, choix qui vont inévitablement varier d'un auditeur-transcripateur à l'autre.

Conclusion

- 59 Cette étude a eu pour but de présenter les relations acoustiques et prosodiques entre énoncé rapportant et énoncé rapporté à l'oral en prenant en compte la position de l'énoncé rapportant par rapport à l'énoncé rapporté, le type de relation entre énoncé rapportant et énoncé rapporté, l'ordre des mots interne à l'énoncé rapportant (SV/VS) ainsi que le type de sujet du verbe introducteur (animé / inanimé) et sa longueur.
- 60 Des difficultés ont été mises au jour en ce qui concerne la perception des différents niveaux d'énoncé à l'oral pour plusieurs raisons :
- a/ Les frontières de discours ne sont pas toujours très clairement définies, que ce soit sur le plan lexical, grammatical ou prosodique.
 - b/ Il y a à l'oral, encore plus qu'à l'écrit, des formes hybrides avec mélange des marqueurs relevant du direct et de l'indirect.
- 61 Est-ce à dire que le discours direct est un objet trop complexe, impossible à caractériser et à systématiser en discours, notamment parce que trop de paramètres différents sont à prendre en considération et que l'utilisation de ces différents paramètres dépend trop étroitement des habitudes individuelles de chaque locuteur ? Il semble au contraire qu'il s'agisse là d'un chantier d'étude particulièrement fécond et que l'analyse de l'oral, pour la problématique du discours rapporté entre autres, va permettre d'éclairer l'analyse de l'écrit et vice-versa. On va ainsi retrouver la notion de « faisceau de marqueurs » qui existe également à l'écrit permettant d'envisager la dissociation énonciative : marqueurs lexicaux, grammaticaux et prosodiques. Comme pour l'écrit, il faudra en outre prendre en compte des considérations ayant trait au genre textuel (revue de presse, interview, débats scientifiques, récit de vie, etc.). Il est important de préciser enfin qu'à l'oral, comme le soulignent très justement M.A. Morel et L. Danon-Boileau (1998 : 131), « quelle que soit par ailleurs la distanciation que marque l'énonciateur vis-à-vis du discours qu'il rapporte, il ne peut en assurer longtemps l'extériorité. Le discours rapporté, du fait même d'être dit, tend à se confondre avec le discours porteur qui devrait lui servir de cadre ».

BIBLIOGRAPHIE

- Astruc, L. & F. Nolan (2007). « A cross-linguistic study of extra-sentential elements », in Prieto P., Mascaró J., & Solé, M.J. (eds.), *Segmental and Prosodic Issues in Romance Phonology*, Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins Publishing Company, pp. 85-107.
- Authier-Revuz, J. (1992), Repères dans le champ du discours rapporté I. *L'Information grammaticale* n°55, 38-42.
- Authier-Revuz, J. (1993), Repères dans le champ du discours rapporté II. *L'Information grammaticale* n°56, 10-15.
- Barra-Jover, M. (2003), « Incises et introducteurs dans le discours rapporté », in Chuquet, J. (ed.), *Verbes de parole, de pensée, de perception : Etudes syntaxiques et sémantiques*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 13-31.
- Boersma, P. & D. Weenink (1992-2010). *Praat: Doing Phonetics by Computer*. Amsterdam: University of Amsterdam.
- Cappeau, P. & F. Gadet (à paraître), « Transcrire, c'est (déjà) analyser », Communication au 25^{ème} colloque du CerLiCO, Orléans, 2011. *Travaux Linguistiques du CerLiCO*, vol. 25. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Chuquet, H. (2002), « Discours citant, discours cité : contraintes sur l'ordre des mots et incidences sur le statut énonciatif des propos rapportés », *Palimpsestes* 14, Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle, pp. 31-43.
- Chuquet, H. & S. Hanote (2000), « Discours rapporté dans un corpus oral : problèmes de frontières », in *Les Cahiers FORELL* n°14, Poitiers : Université de Poitiers, 145-166.
- Cruttenden, A. (1997), *Intonation*, 2nd edition, Cambridge University Press.
- Crystal, D. (1969), *Prosodic Systems and Intonation in English*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Danon-Boileau, L (1982), *Produire le fictif*, Paris : Klincksieck.
- Danon-Boileau, L. (ed.) (1984), *Langages n°73 : Les Plans d'Énonciation*, Paris : Larousse.
- Dehé, N. (2007), « The relation between syntactic and prosodic parenthesis », Dehé, N. & Y. Kavalova (eds.), *Parentheticals*. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins Publishing Company, pp. 261-284.
- Dehé, N. & Y. Kavalova (eds.) (2007), *Parentheticals*. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins Publishing Company, pp. 261-284.
- Dehé, N. (2009), « Clausal parentheticals, intonational phrasing, and prosodic theory », *Journal of Linguistics* 45(3), Cambridge: Cambridge University Press, pp. 569-615.
- Dehé, N. & A. Wichmann (2010a), « Sentence-initial I think (that) and I believe (that): Prosodic evidence for use as main clause, comment clause and discourse marker », *Studies in Language* 34(1), Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins Publishing Company, pp. 36-74.

- Dehé, N. & A. Wichmann (2010b) « The multifunctionality of epistemic parentheticals in discourse », *Functions of Language* 17:1. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins Publishing Company, pp. 1-28.
- Delais-Roussarie, E. (2006) « La prosodie des incidentes en français », *Cahiers de grammaire n°30*, pp. 129-138.
- De Mattia, M. (2000), *Le discours indirect en anglais contemporain. Approche énonciative*. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence.
- Fuchs, Y. (2014) *Les quotatifs en interaction en anglais contemporain : Approche synchronique d'un paradigme en mouvement en anglais contemporain*, Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Grobet, A. (2004), « La fin des séquences de discours rapporté est-elle marquée dans le discours oral ? », López-Muñoz, J.M., S. Marnette & L. Rosier (éds.), *Le Discours rapporté dans tous ses états*, Paris : L'Harmattan, pp. 307-318.
- Gussenhoven, C. (2004), *The Phonology of Tone and Intonation*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Hanote, S. & M. Vallée (2001), « Say : processus de grammaticalisation ? », in *Travaux linguistiques du CerLiCO n°14 : Grammaticalisation 2*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 93-112.
- Hanote, S. (2004a), « Des Introduteurs de discours aux indices de frayage », in López-Muñoz, J-M, Marnette, S. & L. Rosier (dir.), *Le Discours rapporté dans tous ses états: question de frontières ?*, Paris : L'Harmattan, pp. 538-548.
- Hanote, S. et H. Chuquet (2004b), *'Who is speaking please?' Le discours rapporté*, Collection Gramvoc, sous la direction de Bouscaren, Ch. et Cl. Rivière, Gap : Ophrys.
- Hanote, S. (2009), « Du discours rapporté à l'îlot de discours », in *Travaux Linguistiques du CerLiCO n°2 : Grammaire et prosodie*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 95-116.
- Hanote, S. (2013) *De l'écrit à l'oral : marqueurs de frontière(s) à l'oral*. Habilitation à Diriger des Recherches, Poitiers : Université de Poitiers.
- Hanote S. (2015, à paraître), « Are reporting verbs special cases of parentheticals? », in *Parenthetical Verbs: Hypotaxis, Parataxis or Parenthesis*, Linguistische Arbeiten, Berlin / New York, De Gruyter.
- Klewitz, G. & E. Couper-Kuhlen (1999), « Quote-unquote. The role of prosody in the contextualization of reported speech sequences », *Pragmatics* 9:4, pp. 459-485.
- Knowles, G. (1991). « Prosodic labelling: the problem of tone group boundaries », in Johansson, S. & A-B. Stenström (eds.) *English Computer Corpora. Selected Papers and Research Guide (Topics in English Linguistics 3)*, Berlin / New York: Mouton de Gruyter, pp.149-161.
- Léon, J. (1988), « Formes de discours direct dans les récits oraux », *LINX n° 18*, pp. 107-123.
- Lips, M. (1926), *Le discours indirect libre*. Paris : Payot.
- López, Juan-Manuel, Marnette Sophie, Rosier Laurence (éds.), 2004, *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris : L'Harmattan.
- Martin, P. (2009), *Intonation du français*, Paris : Armand Colin.
- Martin, P. (2011), « Ponctuation et structure prosodique », *Langue française n°172. Unités syntaxiques et unités prosodiques*, Paris : Larousse, pp. 99-114.
- Morel, M-A. & L. Danon-Boileau (1998), *Grammaire de l'intonation: l'exemple du français*, Gap & Paris : Ophrys.

- Morel, M-A & A. Rialland (1992), « Emboîtements, autonomies, ruptures dans l'intonation française », *Travaux Linguistiques du CerLiCO: Subordination, subordinations*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, pp. 221-243.
- Nita, R. (2006), « Discours rapporté, repérages et organisation textuelle : Contrastivité anglais-français-roumain », thèse de doctorat sous la direction d'Hélène Chuquet, Poitiers : Université de Poitiers.
- Nita, R. & S. Hanote (2007), « Le discours rapporté à statut indéterminé », *Les Cahiers Charles V n° 42 : De la mixité. Aux frontières du discours rapporté*, Paris : Université Paris Diderot, pp. 213-260.
- Roach, P. (2009), *English Phonetics and Phonology: a practical course*, Cambridge: Cambridge University Press, 4th edition.
- Simonin, J. (1984), « De la nécessité de distinguer énonciateur et locuteur dans une théorie énonciative », *DRLAV n°30 : La ronde des sujets*, Paris : Université de Paris VIII, pp. 55-62.
- Wells, J.C. (2006), *English Intonation: an Introduction*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Wichmann, A. (1991), « A study of up-arrows in the Lancaster/IBM Spoken English Corpus », in Johansson, S. & A-B. Stenström (eds.) *English Computer Corpora. Selected Papers and Research Guide (Topics in English Linguistics 3)*, Berlin / New York: Mouton de Gruyter, pp. 165-178.

NOTES

1. <http://forell.labo.univ-poitiers.fr/spip.php?article178&lang=fr>
2. Logiciel libre développé par P. Boersma et D. Weenink (*The Institute of Phonetic Sciences*, Amsterdam), et téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.fon.hum.uva.nl/praat/>.
3. Les exemples sont reproduits tels qu'ils apparaissent dans le corpus, i.e. sans marque typologique (ni points, ni majuscules, ni guillemets, etc.).
4. Courbe de la fréquence fondamentale (F_0), en bleu sur la figure.
5. Voir également Hanote (2004a).
6. Paul McCartney répond ici à une question du journaliste (Mark Lawson) sur le choix du titre de son dernier album 'Kisses on the Bottom'.
7. C'est le cas dans 20 exemples étudiés sur 28, soit un peu plus de 70% des exemples analysés, la plupart d'entre eux apparaissant dans des interviews.
8. On remarquera pourtant que l'inversion n'est possible que lorsque les repérages dans l'énoncé rapporté et dans l'énoncé rapportant relèvent de deux situations d'énonciation distinctes : **Says X that q*, ou **That q, says X*, n'est pas possible.
9. Relation plus proche de la parataxe selon Barra Jover (2003).
10. Voir également Hanote (2015).
11. Il est à noter cependant que l'on a ici une locutrice américaine, ce qui peut être déterminant sur la présence / absence de liaison et l'apparition du phénomène de *creaky voice* qui est une manière de parler « à la mode » chez les locuteurs jeunes en Amérique du Nord.
12. Voir également Nita et Hanote (2007).
13. *She* = Bob Hoskins' wife, Linda.
14. Les transcriptions proposées pour tous ces exemples ont été faites par l'équipe d'enseignants d'un cours sur l'analyse linguistique de documents oraux, proposé aux étudiants de licence d'anglais de l'UFR Lettres et Langues de l'Université de Poitiers. Il s'agit de linguistes anglicistes, qui ne sont pas tous spécialistes de phonétique acoustique.
15. Cf. par exemple Klewitz & Couper-Kuhlen (1999).
16. Voir également les travaux d'Anne Grobet (2004).

17. Je tiens à remercier ici Hélène Chuquet pour les discussions et échanges que nous avons eus sur une grande partie des exemples présentés dans cet article.

RÉSUMÉS

Dans le cadre du numéro spécial de la revue *E-rea* sur le discours direct, l'étude présentée s'intéresse à l'étude des frontières de discours à l'oral. A partir de l'analyse d'énoncés oraux authentiques issus d'extraits radiophoniques, l'étude se concentre sur l'intégration des formes de discours direct dans le récit et envisage la relation entre énoncé rapportant et énoncé rapporté ainsi que les frontières de ce type de discours rapporté (frontières lexicales, grammaticales et acoustiques), en relation avec la syntaxe générale de l'énoncé (position du segment introducteur) et la syntaxe interne à l'énoncé rapportant (ordre des mots : SV / VS). Il s'agit ainsi, d'une part d'identifier et de mettre en évidence les divers paramètres acoustiques qui permettent la perception d'un changement de niveau d'énoncé à l'oral, et d'autre part de mettre en regard syntaxe et prosodie dans la mise en place d'énoncés de discours direct à l'oral tout en envisageant les spécificités de ce type de corpus pour la problématique plus générale du discours direct.

This paper investigates the intonational phrasing of reporting clauses. It is based on the acoustic analysis of an oral corpus drawn from the radio (*BBC Radio* for British English and *National Public Radio* for American English) which has been compiled at Poitiers University and contains about 8 hours of audio files (= ca 80,000 words) from various types of documents (political speeches, interviews, news broadcasts, scientific programmes...), most of them recorded from 2004 to 2013. The main objective is to see what parameters -if any- have a decisive influence on the change in the level of utterance. To do so, the paper closely investigates the different acoustic behaviours of reporting speech clauses depending on their position in the utterance (initial, medial or final), on the internal word order (SV or VS) and on the type of syntactic subject of the reporting verb.

INDEX

Mots-clés : linguistique anglaise, discours direct, frontières de discours, syntaxe et prosodie

Keywords : English linguistics, reported speech, syntax and prosody

AUTEUR

SYLVIE HANOTE

Laboratoire FoReLL EA3816, Université de Poitiers

Sylvie Hanote est Professeure à l'Université de Poitiers. Elle y enseigne la linguistique anglaise de l'écrit et de l'oral. Ses domaines de recherche sont la relation entre syntaxe et prosodie, notamment dans le cadre de la problématique du discours rapporté, mais également la phonétique et la morphophonologie. Responsable du projet « Parole » de la MSHS de Poitiers, elle a soutenu son Habilitation à Diriger des Recherches intitulée « *De l'écrit à l'oral : marqueurs de*

frontière(s) dans le discours » en décembre 2012. Elle a en outre co-dirigé un ouvrage intitulé *Focalisation(s). Saillance dans les langues : lexicque, syntaxe, prosodie* publié en 2013 aux Presses Universitaires de Rennes.
sylvie.hanote@univ-poitiers.fr